



Contrat Local de Santé Tarentaise Vanoise 2023-2025

**Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
133 quai St Réal
73600 MOUTIERS**

Vu la loi Hôpital, Patients, Santé et territoire du 21 juillet 2009,
Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L.1434-2, L.1434-17, L.1435-1,
Vu la délibération du Comité Syndical de l'APTV,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le Contrat Local de Santé 2023-2025 doit favoriser la mise en œuvre au niveau local des orientations portées par le Plan régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes et des orientations inscrites dans le projet de territoire de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise.

Article 1 : Parties signataires

Le Présent Contrat est conclu entre :

- l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV),
- l'Agence Régionale de Santé.

Article 2 : Périmètre géographique du contrat

Le Contrat concerne tout le territoire de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise : 30 communes.

Article 3 : Prise en compte des démarches locales de santé des partenaires

Le Contrat Local de Santé est porté par l'APTV.

Article 4 : Partenaires

Hormis les partenaires signataires du Contrat, de nombreux acteurs vont s'impliquer dans la mise en œuvre des actions du Contrat (associations, professionnels de santé...)

Article 5 : Axes stratégiques, objectifs et actions du Contrat

Compte-tenu des priorités portées par l'ARS, de la démarche de concertation menée en 2022, une vigilance particulière est portée aux axes suivants qui font l'objet d'un Plan Local de Santé (annexe) :

- ✓ 1 Développer l'offre de soins, en faciliter l'accès
- ✓ 2 Favoriser la qualité de vie des personnes âgées et handicapées
- ✓ 3 Préserver la santé mentale à tout âge
- ✓ 4 Préserver et prendre en charge la santé des jeunes et des enfants
- ✓ 5 Prévenir et prendre en charge les addictions
- ✓ 6 Développer la santé environnementale

Article 6 : Durée du Contrat

Le présent Contrat est signé pour une durée de 3 ans à compter de sa signature. Il concerne donc la période 2023-2025.

Article 7 : Révision du Contrat

Le présent Contrat pourra toutefois être révisé et complété par les parties au cours des 3 années à venir.

Article 8 : Suivi et évaluation du Contrat

Instances de pilotage :

- Un comité de pilotage :
 - Arrêt de la stratégie générale en termes de programmation et de calendrier,
 - Pilote le Contrat,
 - Evalue le lancement du Contrat en fonction des objectifs.

Il est composé des différents représentants des partenaires signataires du Contrat.
Il se réunit au moins une fois par an.

- Des groupes de travail selon les besoins.

Fait à Moûtiers le *12 avril 2023*

Agence Régionale de Santé
Auvergne Rhône Alpes

Pour le Directeur général et par délégation

Signé

Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise

Le Président
Fabrice PANNEKOUCKE

Signé



Contrat Local de Santé de Tarentaise Plan d'action 2023-2025

Éléments de cadrage méthodologique

Ce contrat local de santé (CLS) fait suite au premier CLS porté par l'APTV de 2019 à 2022.

Il a été construit en sur la base des principes méthodologiques convenus au moment du bilan :

- Conservation des 6 grands axes d'actions, jugés toujours pertinents
- Traduction de ces axes en objectifs opérationnels
- Prévisionnel d'actions, dont le rôle est davantage d'illustrer les possibilités de concrétisation que de figer leur réalisation puisque l'adaptation permanente au terrain et aux évolutions reste prioritaire.

Le plan d'action du CLS 2023-2025 est basé sur le diagnostic initial réalisé, avec des propositions renouvelées grâce à la démarche de concertation suivante, conduite tout au long de l'année 2022 :

- Entretiens individuels avec des acteurs stratégiques peu entendus habituellement (ex : chargée de mission accessibilité)
- Travail au quotidien avec plusieurs équipes de soins pluriprofessionnelles
- Organisation de 2 ateliers de territoire réunissant élus, professionnels Santé/Social et habitants
- Questionnaire en ligne diffusé à l'ensemble de la population (420 retours)
- Soirée de concertation avec le Conseil Local de Développement afin d'affiner les propositions
- Validation et finalisation en Commission santé de l'APTV, avec invitation des partenaires

L'APTV fait le choix, comme pour le premier contrat, de confier l'animation du Contrat Local de Santé à un prestataire externe, qui exerce par ailleurs des missions avec les équipes de professionnels de santé sur le territoire, ce qui lui permet d'être très bien identifiée.

Les missions réalisées dans le cadre de l'animation du Contrat Local de Santé sont les suivantes :

- Organisation directe d'actions (ex : formation Premiers secours en santé mentale)
- Mise en réseau des acteurs
- Appui individuel des porteurs de projets (ex : méthodologie de projet, mobilisation financière)
- Représentation de l'APTV (ex : à la Coordination des acteurs locaux du handicap) et apports d'éléments santé sur les diagnostics (ex : analyse des besoins sociaux)
- Relai d'information, de manière régulière et ciblée
- Rédaction des synthèses, production des bilans, accompagnement des démarches de concertation et aide à la décision.

Portage des actions et projets

Le fondement du Contrat Local de Santé est le portage des différentes actions et projets mis en œuvre directement par les acteurs de terrain, qui sont nombreux et variés : Collectivités, Education Nationale, Equipes de soins coordonnées, Services sociaux, Centre sociaux, Centres hospitaliers, associations locales, professionnels de santé libéraux et tout autre partenaire pertinent.

Calendrier

Comme pour le premier CLS, la volonté est de rester le plus ancré possible dans le concret et les besoins du territoire : les actions prévues pourront donc être réadaptées et fonction des retours de terrain et des nouveaux besoins émergents. Elles se dérouleront sur 3 années (2023, 2024, 2025) de manière adaptée aux besoins et à la mobilisation des acteurs de terrain.

Synthèse du plan d'action

Action transversale : Création et animation des réseaux professionnels

Favoriser les temps de rencontre, de formations pluriprofessionnelles, d'échange d'expérience, pour encourager la montée en compétence, les bonnes pratiques et favoriser l'interconnaissance

AXE 1 : Développer l'offre de soins, en faciliter l'accès

1. Conforter et soutenir les équipes installées, faciliter les échanges
2. Rendre plus lisible l'existant
3. Favoriser l'installation de nouveaux professionnels
4. Développer des vacations de spécialistes
5. Faciliter l'accès des plus précaires au soin et à la prévention
6. Accompagner le développement de la télémedecine

AXE 2 : Favoriser la qualité de vie des personnes âgées et handicapées

1. Favoriser le maintien à domicile
2. Favoriser l'accompagnement et le répit des aidants
3. Développer des lieux de vie intermédiaires Domicile / EHPAD
4. Mieux connaître la réalité de l'offre et des besoins concernant le handicap
5. Poursuivre les actions de prévention, en particulier l'activité physique adaptée

AXE 3 : Préserver la santé mentale à tout âge

1. Valider politiquement la création (ou pas) d'un Conseil local de santé mentale
2. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la santé mentale
3. Encourager la résilience pour faire face à l'anxiété
4. Améliorer la lisibilité de l'offre existante et la collaboration entre professionnels du secteur

AXE 4 : Préserver et prendre en charge la santé des jeunes et des enfants

1. Soutenir la parentalité
2. Sensibiliser les jeunes à la santé et répondre à leurs besoins
3. Prévenir le surpoids (alimentation / activité physique)
4. Développer la prévention liée aux écrans (troubles du développement, sédentarité, cyberharcèlement...)
5. Mieux repérer et prendre en charge les violences intra-familiales, notamment sexuelles

AXE 5 : Prévenir et prendre en charge les addictions

1. Poursuivre les actions de formation en direction des professionnels
2. Sensibiliser le grand public au risque de l'addiction
3. Mieux faire connaître les ressources du territoire
4. Développer des actions dans les Collèges et Lycées
5. Porter des actions spécifiques en Station en direction des saisonniers

AXE 6 : Développer la santé environnementale et comportementale

1. Sensibiliser à l'impact environnemental sur la santé
2. Créer des environnements favorables à la santé, réduire les risques
3. Encourager la préservation du capital santé

Action transversale :

Création et animation des réseaux professionnels

ORIENTATION STRATGIQUE :

Favoriser les temps de rencontre, de formations pluriprofessionnelles, d'échange d'expérience, pour encourager la montée en compétence, les bonnes pratiques et favoriser l'interconnaissance des professionnels du territoire.

Mise en oeuvre	INDICATEURS POSSIBLES
Développement du travail pluriprofessionnel, (par équipe et par projets)	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de projets collectifs développés- Nombre d'ESP, MSP, CPTS
Décloisonnement Santé/Social	<ul style="list-style-type: none">- Retour qualitatif des services professionnels et des Collectivités- Nombre de professionnels du Social dans les CPTS
Favoriser la circulation d'information (fichier de contact mis à jour)	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de contacts dans le fichier CLS- Régularité des informations relayées
Temps de formation collectifs (en fonction des axes thématiques prioritaires)	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de formations organisées- Nombre de participants- Diversité des profils des participants
Poursuivre avec la même animatrice (bien identifiée)	<ul style="list-style-type: none">- Contrat de mission établi pour 3 ans- Bilans annuels

AXE 1 : Développer l'offre de soins, en faciliter l'accès

ORIENTATIONS STRATGIQUES :

1. Conforter et soutenir les équipes installées, faciliter les échanges
2. Rendre plus lisible l'existant
3. Favoriser l'installation de nouveaux professionnels
4. Améliorer l'accès aux vacations de spécialistes
5. Faciliter l'accès des plus précaires au soin et à la prévention
6. Accompagner le développement de la télémedecine

ACTIONS :

- Travailler collectivement l'ensemble des dimensions de l'attractivité
- Construire des solutions complémentaires pour répondre aux besoins
- Sensibiliser les professionnels à la question de la précarité
- Mieux communiquer sur l'existant afin d'optimiser les ressources locales et d'en développer de nouvelles.

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Mise en oeuvre

INDICATEURS POSSIBLES

Travailler collectivement l'ensemble des dimensions de l'attractivité

Encourager les professionnels de santé à être maîtres de stage, puisqu'il s'agit d'un critère déterminant des futurs professionnels pour leur installation. Professionnels concernés : médecins généralistes en priorité mais également l'ensemble des professionnels en tension pouvant accueillir des jeunes en formation (ex : orthophonistes)

Travailler la question de l'immobilier, point crucial en Tarentaise du fait de la forte pression foncière, pour proposer des locaux pouvant accueillir des professionnels de santé exerçant en regroupé et faciliter le logement des professionnels (en particulier Internes, stagiaires, jeunes professionnels...)

Action de communication sur les réseaux sociaux stratégiques, lors d'événements spécifiques (ex : salon des jeunes internes) et de manière régulière avec les Facultés de médecine, dans l'objectif de faire connaître les atouts du territoire et les possibilité d'installation. Pour amplifier l'impact, chaque fois que cela est possible ces actions seront conduites en partenariat avec l'ensemble des acteurs (libéraux, Hôpital, Collectivités) et en partant du principe que les pairs sont les mieux placés pour attirer d'autres professionnels

En réponse aux besoins repérés à travers les retours des habitants, ainsi que les échanges avec les médecins sur leur besoin en

- Nombre de professionnels accueillant des stagiaires
- Nombre de terrains de stages médecins
- Solutions concrètes apportées en partenariat avec les Collectivités
- Retours qualitatifs des professionnels de santé
- Outils de communication à disposition
- Démarches concrètes engagées
- Mobilisation des élus locaux pour construire des solutions collectives

<p>expertise de spécialistes, construire des réponses permettant d'avoir plus facilement accès à des spécialistes lorsque cela est nécessaire. Concrètement, la première démarche consistera à favoriser les partenariats avec les hôpitaux de Bourg Saint Maurice et Albertville afin de proposer de nouvelles consultations externes jugées pertinentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de vacations au sein des hôpitaux de Bourg Saint Maurice et du CHAM
<p>Construire des solutions complémentaires pour répondre aux besoins</p> <p>L'accès aux dentistes est ressorti fortement comme une problématique pour la population, et en particulier les nouveaux habitants du territoire, du fait de la surcharge des professionnels. Les médecins constatent qu'ils sont souvent contraints de prendre en charge des urgences dentaires, du fait de l'absence de solution de court terme pour les patients. Cela entraîne des surcoûts et un poids supplémentaire pour les médecins. Il serait donc utile que les élus locaux sollicitent les dentistes du territoire, afin de nouer un dialogue et encourager dans la mesure du possible le développement de rendez-vous d'urgence dentaires localement.</p> <p>De nombreux habitants ont exprimé la difficulté à consulter loin des spécialistes (carence de professionnels locaux ou surcharge) : coût de transport, nécessité de jour de congé, organisation familiale, etc. De même, la saisonnalité et parfois l'absence d'habitude de consultation régulière peuvent être des freins à la prévention. De nombreux habitants souhaiteraient avoir la possibilité de bénéficier de bilans de santé locaux, lors de journées spécialement organisées sur le territoire.</p> <p>Dans le cadre du projet européen Alcotra MISMI (Modèle intégré pour de santé pour une montagne inclusive), 3 EHPAD locaux ont pu acquérir des stations mobiles de téléconsultations et former leur personnel à l'utilisation. Le projet a également permis la création d'une liste de spécialistes pouvant assurer les consultations à distance. Par ailleurs, d'autres stations mobiles ont été acquises depuis, à Moutiers, pour renforcer les possibilités de téléconsultation.</p> <p>L'arrivée du Covid a marqué un temps d'arrêt pour les échanges d'expérience. Afin d'en optimiser l'usage, éventuellement grâce à des partenariats avec les Maisons de santé et de poursuivre la démarche de manière collective, il semble pertinent de reconstituer un groupe de travail ad hoc, après un premier échange bilatéral avec les structures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une rencontre avec les dentistes à l'initiative des élus - Contact CPAM pour la faisabilité et l'organisation - Nombre de journées - Nombre de participants et profils - Bilan avec les EHPAD ayant une Station mobile - Groupe de travail collectif pour travailler les suites du projet MISMI

<p>Sensibiliser les professionnels à la question de la précarité</p> <p>La question de la précarité est faiblement travaillée sur la Tarentaise alors que de réels besoins existent. Les professionnels de santé repèrent qu'ils ont des difficultés à toucher les publics les plus précaires lors des actions de prévention. Les services sociaux indiquent qu'ils accompagnent des personnes pour lesquelles les soins peuvent être compliqués voire évités. Des formations de type littératie en santé destinés aux professionnels Santé et social pourraient permettre une première approche.</p> <p>Le diagnostic a fait apparaître des renoncements aux soins dentaires, à certains soins non remboursés (diététicienne, psychologue...), aux spécialistes (coût du trajet pour aller consulter, avance de frais). Le travail conduit pour faciliter l'accès aux soins peut être une réponse.</p> <p>Il est aussi nécessaire de mieux faire connaître l'existence du dispositif de médiation Santé porté par la Maison de réseaux.</p> <p>Le développement des forfaits Solidarité ou forfaits Précarité portés par les Maisons de santé, ainsi que les protocoles et réseaux permettant la consultation de professionnels de santé non remboursés pourra être développer grâce aux échanges d'expériences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations - Nombre de participants - Communication pour faire connaître le dispositif de médiation Santé - Faciliter l'échange d'expérience entre Maisons de santé pour prendre en charge les soins non remboursés
<p>Mieux communiquer sur l'existant afin d'optimiser les ressources locales</p> <p>Les Hôpitaux de Bourg Saint Maurice et d'Albertville/Moutiers proposent actuellement des vacations de spécialistes et pourraient dans l'avenir en proposer davantage grâce à un travail partenarial dans cet objectif.</p> <p>La mise en jour du diagnostic a fait apparaître qu'une partie des habitants n'ont pas connaissance de ces vacations et ne savent pas où trouver l'information. De ce fait, ils ont le réflexe de consulter loin, avec davantage de contraintes, ou de reporter ou renoncer à une consultation. De même, les médecins généralistes, ou plus largement les professionnels de santé libéraux, n'ont eux-mêmes pas toujours cette information actualisée, ce qui peut être un obstacle à l'orientation des patients.</p> <p>Pour cette raison, mieux communiquer sur les vacations de spécialistes intervenant au sein des hôpitaux semble un enjeu important pour la Tarentaise.</p> <p>L'absence de gynécologue libéral sur le territoire peut rendre difficile le suivi de certaines patientes.</p> <p>Cependant, pour une majorité d'entre elles, le suivi par une sage-femme est suffisant mais elles l'ignorent souvent. Il serait donc pertinent de faire savoir au grand public qu'une sage-femme peut assurer le suivi gynécologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication à destination des professionnels - Outils de communication à destination du grand public - Diffusion des outils - Organisation d'une action collective avec les sage-femmes locales - Support cartographique

Plusieurs habitants, et en particulier les personnes âgées, partagent le constat qu'il y a eu des améliorations pour faciliter les premiers secours dans les lieux éloignés en attendant les secours, et en particulier l'installation de défibrillateurs et les formations premiers secours. Cependant, la présence des défibrillateurs et leurs emplacements sont insuffisamment connus.

Il serait donc utile de produire, à l'échelle de la Tarentaise, et en partenariat avec les communes, une cartographie des défibrillateurs qui pourrait être diffusée aux habitants.

De même, il semble utile de poursuivre les formations premiers secours, incluant notamment l'utilisation des défibrillateurs, en multipliant les lieux où elles sont proposées (ex : centres sociaux).

L'évolution du rôle du 15 reste méconnue d'une grande part de la population, pour laquelle il est associé à l'urgence vitale. Il est essentiel de communiquer sur ses autres usages : éventuelle utilisation pour filtrer les arrivées aux urgences, notamment pendant les plans blancs, mais aussi son usage pour trouver rapidement un rendez-vous médical en Ville pour les petites urgences, en lien avec le SAS (Service d'accès aux soins).

- Diffusion du support au grand public
- Partenariats Clubs des aînés, Centres sociaux, Collectivités
- Nombre de formations défibrillateurs et Premiers secours pour les séniors

- Relayer localement les communications sur les nouveaux usages du 15

AXE 2 : Favoriser la qualité de vie des personnes âgées et handicapées

ORIENTATIONS STRATGIQUES :

ACTIONS :

1. Favoriser le maintien à domicile
2. Favoriser l'accompagnement et le répit des aidants
3. Développer des lieux de vie intermédiaires
Domicile / EHPAD
4. Mieux connaître la réalité de l'offre et des besoins concernant le handicap
5. Poursuivre les actions de prévention, en particulier l'activité physique adaptée

- Développer des actions de soutien aux aidants
- Créer et soutenir des services favorisant l'autonomie et le maintien à domicile
- Préserver le capital santé et mieux prendre en charge les soins des personnes âgées
- Adapter au mieux l'accueil dans les EHPAD
- Mieux identifier l'offre de service à destination des personnes en situation de handicap et mieux communiquer pour la faire connaître
- Favoriser le développement d'actions en faveur des personnes handicapées et sensibiliser à la question de l'accessibilité

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Mise en oeuvre	INDICATEURS POSSIBLES
<p>Développer des actions de soutien aux aidants</p> <p>Lors de la concertation, la question du soutien des aidants est apparue comme un enjeu majeur, tant du côté des professionnels que des habitants, pour éviter l'épuisement et permettre le maintien à domicile.</p> <p>Le développement d'actions de soutien et de répit pour les aidants pourra prendre différentes formes : Services de veille temporaire, temps bien-être, cafés rencontre avec prise en charge de l'aidé..., en lien avec la plate forme de répit départementale portée par France Alzheimer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services nouveaux à destination des aidants - Nombre d'actions temporaires ou permanentes - Retours qualitatifs des professionnels du Social
<p>Créer et soutenir des services favorisant l'autonomie et le maintien à domicile</p> <p>Les plans d'aide à domicile ne sont aujourd'hui plus tenus dans de bonnes conditions, du fait du manque de personnel pour intervenir à domicile.</p> <p>La problématique de recrutement des aides à domicile est ancienne et particulièrement difficile à résoudre sur le territoire du fait de la concurrence du travail en Station.</p> <p>Certaines collectivités ont expérimenté l'organisation d'un service porté directement, afin d'offrir des conditions de travail plus attractives. En lien avec le Département, il sera proposé aux élus locaux qui souhaitent se mobiliser sur cette question de faire des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des élus locaux - Partage entre Collectivités des expériences réussies

<p>échanges d'expérience avec des actions locales en cours afin de mesurer leur possible transposition.</p> <p>Par ailleurs, les familles ont de plus en plus recours à l'emploi direct. Au-delà des difficultés administratives que cela peut entraîner, résolues en partie grâce aux Maisons France Service, les professionnels s'inquiètent de l'absence de formation et de l'isolement de ces professionnels.</p> <p>Un agrément, assorti d'une formation et d'une vérification des compétences, comme c'est actuellement le cas pour les Assistantes maternelles, permettrait d'apporter un cadre plus sécurisé. Pour cette raison, une proposition au Département de porter une expérimentation pilote sera faite par les élus locaux.</p> <p>Le lien social est un des éléments fondamentaux permettant de maintenir l'autonomie et le sentiment d'utilité des personnes âgées. Il décline souvent avec l'âge et les professionnels font le constat que le Covid a entraîné un isolement important. Des projets et des structures travaillent au maintien et à la dynamisation du lien social. Il sera plus que jamais important de les encourager et les soutenir dans les années à venir.</p> <p>La question de la mobilité est un enjeu fondamental du territoire, en particulier pour les personnes âgées. Plusieurs services de transports accompagnés ont été mis en place et une partie important de la Tarentaise est désormais couverte.</p> <p>Il paraît essentiel de le développer là où il n'existe pas encore et de le conforter là où il existe, notamment en favorisant les retours d'expériences positifs.</p> <p>Les personnes âgées vivent souvent, en zone de montagne, dans des logements non adaptés au vieillissement (escaliers, grands jardins...) entraînant des risques de chutes. La plupart souhaitent cependant vieillir dans leur village et l'EHPAD n'est envisagé que dans les situations d'extrême perte d'autonomie.</p> <p>Développer des solutions de petits habitats collectifs personnes âgées avec mixte parties privatives/ parties communes, aménagements et services spécifiques (repas, animations etc.) permettrait d'apporter des solutions de proximité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges Collectivités / Département pour construire un projet pilote - Soutien aux Clubs des aînés et Centres sociaux - Organisation par les Collectivités de temps collectifs - Création d'un transport adapté sur le secteur d'Aime - Echanges de pratiques entre les différents services - S'associer aux travaux en cours sur la mobilité des séniors au sein de la conférence des financeurs - Nombre de projets créés sur le territoire - Echange d'expériences entre Collectivités - Habitat inclusif/ Petites villes de demain
<p>Préserver le capital santé et mieux prendre en charge les soins des personnes âgées</p> <p>Développer des actions de prévention adaptées : journées de dépistage de proximité (vision, auditif...), activité physique adaptée, théâtre Forum pour le bien-vieillir....</p> <p>Développer des consultations de gériatres et/ou former les médecins généralistes à la gériatrie. Au-delà de la prise en charge médicale, la demande de ces consultations émane des personnes âgées elles-mêmes. Elles ont le sentiment que l'approches des médecins généralistes envers les personnes âgées est parfois empreinte de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de journées de dépistages itinérantes - Nombre d'actions APA - Nombre d'actions adaptées et/ou innovantes sur le Bien vieillir - Nombre de formations gériatrie organisées

<p>jugement, ce qui ne permet pas d'évoquer les problématiques de santé de manière optimale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de consultations gériatres existantes
<p>Adapter au mieux l'accueil dans les EHPAD</p> <p>Sur l'ensemble du territoire, on constate actuellement une réduction importante des listes d'attente pour les entrées en EHPAD, sauf pour les places concernant les troubles cognitifs, qui restent insuffisantes pour répondre aux demandes. Faire un bilan de la situation actuelle des EHPAD locaux permettrait de mieux appréhender les dynamiques locales et de réfléchir aux perspectives de long terme. Réflexions à mener dans le cadre de la filière gérontologique Tarentaise (taux d'occupation, file d'attentes, modalités d'accueil : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour etc...).</p> <p>Développer l'accompagnement psychologique au sein des EHPAD pour les résidents, en lien avec les ressources existantes (équipes mobiles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse de l'existant - Nombre d'échanges avec les EHPAD du territoire - Echanges avec les EHPAD sur la faisabilité
<p>Mieux identifier les besoins et l'offre de service à destination des personnes en situation de handicap et mieux faire connaître l'existant</p> <p>Diagnostic sur l'offre et le besoin concernant le handicap, notamment avec le Pôle ressources handicap Le Carrousel et la MDPH.</p> <p>Création d'une boîte mail grand public permettant de porter témoignage des dysfonctionnements des services liés au handicap et des problèmes d'accessibilité.</p> <p>Mieux faire connaître les services handicap existants sur le territoire : 0 demande pour le SAFEP 0-3 ans, l'ADMR sollicitée seulement par les personnes âgées, informations mises en ligne par la CCHT...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèses besoins et offre - Outils de communication pour les professionnels - Outils de communication grand public
<p>Favoriser le développement d'actions en faveur des personnes en situation de handicap</p> <p>Développer des groupes de parole et des actions pour les parents d'enfants handicapés et leur famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges d'expérience avec l'association Handi Pep's - Nombre de structures handicap intégrées dans les CPTS
<p>Sensibiliser à la question de l'accessibilité</p> <p>Organiser une action « Vis ma vie de personne en situation de handicap » pour sensibiliser le grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions portées par les associations ad hoc - Nombre de participants

AXE 3 : Préserver la santé mentale à tout âge

ORIENTATIONS STRATGIQUES :

1. Valider politiquement la création (ou pas) d'un Conseil local de santé mentale
2. Sensibiliser le grand public et les professionnels à la santé mentale
3. Encourager la résilience pour faire face à l'anxiété
4. Améliorer la lisibilité de l'offre existante et la collaboration entre professionnels du secteur

ACTIONS :

- Rencontre entre un CLSM et les élus de l'APTV
- Débat entre les élus locaux sur la pertinence d'un CLSM
- Porter des actions de communication sur la Santé mentale et assurer des préventions adaptées
- Optimiser l'offre en santé mentale présente sur le territoire et mieux communiquer sur son existence

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Mise en oeuvre

INDICATEURS POSSIBLES

Créer un Conseil Local de Santé Mentale porté par les élus

Le premier Contrat Local de Santé n'a pas permis d'aboutir à la création d'un Contrat Local de Santé Mentale. Plusieurs hypothèses de portage et de gouvernance ont été envisagés mais il demeure des interrogations sur la forme la plus adaptées d'un CLSM pour la Tarentaise. Afin de donner un vision plus concrète aux élus des enjeux et du fonctionnement d'un CLSM, afin qu'ils puissent échanger ensuite sur la gouvernance, il sera organisé une rencontre avec un CLSM actif et ayant fait ses preuves en terme d'apport pour le territoire, et les élus locaux.

- Rencontre entre un CLSM et les élus de l'APTV
- Débat entre les élus locaux sur la pertinence d'un CLSM

Sensibiliser les professionnels et le grand public à la question de la Santé mentale et assurer des préventions adaptées

Poursuivre les formations Premiers secours en santé mentale

Encourager les actions autour de la Semaine Internationale de la Santé Mentale

Organiser des ateliers/conférences pour le grand public sur la résilience, l'adaptation au changement, l'éco-anxiété

Soutenir les actions en faveur de la santé mentale des saisonniers

- Nombre de sessions de formation
- Nombre d'actions portées sur le territoire
- Nombre de participants
- Nombre d'actions portées par les Maisons des saisonniers
- Retours qualitatifs des professionnels de santé

<p>Optimiser l'offre en santé mentale présente sur le territoire et mieux communiquer sur son existence</p> <p>Encourager les échanges entre les CMP et les professionnels libéraux, pour faciliter la prise en charge et le suivi des patients de la manière la plus adaptée possible au contexte local.</p> <p>Proposer des formations en psychologie et santé mentale à l'ensemble des professionnels Santé et Social, avec appui du CHS</p> <p>Faire l'inventaire et mieux communiquer sur les ressources et actions locales existantes, en lien avec le Projet Territorial de Santé Mentale de la Savoie (PTSM) : numéro d'appel CHS, personnes ressources...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres (réunions CPTS, portes ouvertes...) - Nombre de formations - Nombre de participants - Retours qualitatifs - Synthèse des ressources - Diffusion d'une information ciblée aux professionnels - Communication au grand public
---	--

AXE 4 : Préserver et prendre en charge la santé des jeunes et des enfants

ORIENTATIONS STRATGIQUES :	ACTIONS :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir la parentalité 2. Sensibiliser les jeunes à la santé et répondre à leurs besoins 3. Prévenir le surpoids (alimentation / activité physique) 4. Développer la prévention liée numérique (troubles du développement, sédentarité, cyberharcèlement...) 5. Mieux repérer et prendre en charge les violences intra-familiales, notamment sexuelles 	<p>Poursuivre la mise en réseau pour faciliter le partenariat entre différents acteurs</p> <p>Organiser des actions de prévention et de prise en charge pour la santé globale</p> <p>Conduire des actions pluriprofessionnelles pour prévenir les risques liés au numérique</p> <p>Conduire des actions pluriprofessionnelles pour mieux prévenir et prendre en charge le surpoids.</p> <p>Soutenir la parentalité grâce à des actions ciblées et une meilleure communication sur les ressources existantes</p>

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Mise en oeuvre	INDICATEURS POSSIBLES
<p>Poursuivre la dynamique de partenariat entre différents acteurs</p> <p>Poursuivre les rencontres annuelles Santé jeunes, préparées en collaboration avec le Département et le Service Jeunesse de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise et permettant des échanges entre les professionnels de la Santé, du Social et de l'Education nationale afin de favoriser l'interconnaissance et les collaborations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail collectif de préparation des rencontres annuelles - Nombre de participants - Retour qualitatifs
<p>Organiser des actions de prévention et de prise en charge pour la santé globale</p> <p>Organiser des actions de prévention ciblée au sein des établissements scolaires, grâce à des actions portées par les infirmières scolaires, en lien avec le médecin scolaire et en partenariat lorsque cela est possible avec les professionnels de santé du territoire, les services jeunesse et les centres sociaux.</p> <p>Le Points écoute Jeunes sont en cours de déploiement sur le territoire et la demande de rendez-vous est croissante. Ils répondent aux besoins de familles en terme d'écoute et d'accompagnement et les permanences organisées en proximité en facilitent l'accès. Afin de poursuivre son développement, le Point Ecoute a besoin d'être soutenu financièrement pour les indemnités des bénévoles et les Collectivités locales peuvent jouer un rôle. Par ailleurs, afin d'être connu par les familles, la communication, en particulier auprès des professionnels susceptibles d'orienter est un point crucial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'interventions prévention Santé au sein des établissements - Partenariats Education nationale / professionnels de santé - Soutiens financiers des Collectivités pour les indemnités bénévoles - Nombre d'interventions pour faire connaître le Point Ecoute - Bilan de la fréquentation par sites

<p>Selon les demandes, organiser des actions de formations/ateliers sur les compétences psycho-sociales pour les professionnels encadrant des jeunes.</p> <p>Faire un état des lieux de l'éducation sexuelle effectivement mise en place en Tarentaise pour favoriser le développement d'interventions dans tous les établissements.</p> <p>Mieux communiquer sur les ressources existantes concernant les violences intra-familiales, auprès des professionnels (ex : présentation des dispositifs d'accompagnement éducatifs, d'information préoccupante, de signalement). Développement de réseaux ressources de professionnels pour travailler le repérage et la prise en charge des violences en organisant des échanges d'expériences.</p> <p>Organiser des sensibilisations/formations pour les encadrants sportifs (risques liés aux excès, prévention...) et les inciter à développer de la prévention (avec éventuellement conditionnement des subventions).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes - Réponses apportées - Synthèse avec IDE et médecin scolaire - Echanges d'expérience avec le groupe de travail Santé sexuelle - Nombre d'interventions organisées - Nombre de participants - Echange d'expérience avec le groupe de travail Santé relationnelle - Nombre d'actions initiées par les Collectivités - Partenariats entre professionnels de santé et Clubs sportifs
<p>Conduire des actions pour prévenir les risques liés au numérique</p> <p>Prévenir les risques liés aux écrans (sédentarité, cyberharcèlement...) avec des outils de prévention innovants (théâtre, ateliers, collaboration avec Fablab...) et des interventions auprès des scolaires et des parents.</p> <p>Former les parents et grands-parents aux risques du numérique grâce au réseau des Centres sociaux et Espace de vie sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de prévention écrans - Nombre de jeunes et enfants touchés - Développement de partenariats pluriprofessionnels
<p>Conduire des actions pour mieux prévenir et prendre en charge le surpoids</p> <p>La médecin scolaire du territoire alerte sur le fait que la question du surpoids est devenu est enjeu important pour le territoire pour les enfants et les jeunes, depuis le Covid. Afin de conduire des actions efficaces, il est nécessaire d'agir à plusieurs niveaux :</p> <p>Faire de la prévention en allant vers les publics grâce à des actions ludiques ou des interventions dans les écoles, sur les questions de l'alimentation et de l'activité physique.</p> <p>Sensibiliser à la question de l'alimentation par l'organisation d'événements de proximité : forum des producteurs, cours de cuisine etc.</p> <p>Le Collège de Bozel a mis en place au sein de sa cantine un bar à crudités et un samovar à soupe et la médecin scolaire rapporte les retombées positives de ce changement. Il serait intéressant que cette action soit étendue aux autres collèges et lycées du territoire. Les élus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de prévention et d'événements organisés - Développement d'offre au sein des Collèges et lycées

<p>en charge de cette question au sein du Département et de la Région seront sollicités afin d'étudier la faisabilité.</p> <p>Faire du dépistage de la surcharge pondérale et de l'obésité en milieu scolaire et adresser les jeunes et leur famille vers le réseau de prise en charge de l'obésité pédiatrique de la Savoie en place depuis 2020 si nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnels éducation nationale formés par le RePPOP 73
<p>Soutenir la parentalité grâce à des actions ciblées et une meilleure communication sur les ressources existantes</p> <p>Soutenir les actions et projets autour de la périnatalité et de la parentalité : création de réseaux pluriprofessionnels, actions de préventions ciblées, conférences à destination des parents et futurs parents.</p> <p>Mieux communiquer sur les ressources existantes pour les parents, en ciblant les professionnels susceptibles d'être relai d'information : LAEP, RPAM, Centres sociaux...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats et projets - Retour qualitatif sage-femmes et PMI - Nombre d'actions des associations et services locaux pour la parentalité

AXE 5 : Prévenir et prendre en charge les addictions

ORIENTATIONS STRATGIQUES :

1. Poursuivre les actions de formation en direction des professionnels
2. Sensibiliser le grand public au risque de l'addiction
3. Mieux faire connaître les ressources du territoire
4. Développer des actions dans les Collèges et Lycées
5. Porter des actions spécifiques en Station en direction des saisonniers

ACTIONS :

- Organiser des formations à destination des professionnels Santé et Social sur l'addiction.
- Conduire des actions de prévention et d'accompagnement auprès du grand public, notamment en Station et dans les Collèges et Lycées.
- Optimiser les ressources existantes en les faisant mieux connaître des professionnels et du grand public.

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

ACTIONS	INDICATEURS POSSIBLES
<p>Sensibiliser et former les professionnels à l'addiction</p> <p>Organiser des formations et échanges d'expérience en mixant les réseaux Education Nationale / Santé / Social, en s'appuyant sur les structures spécialisées (ex : ELSA).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations - Nombre de participants - Diversité des profils des participants - Retours qualitatifs
<p>Conduire des actions de prévention et d'accompagnement auprès du grand public</p> <p>Organiser des conférences et ateliers pour le grand public sur la problématique de l'addiction Organiser des actions de prévention en tabacologie.</p> <p>Poursuivre les interventions prévention du Pélican en Station. Soutenir les actions portées par les Maisons des saisonniers.</p> <p>Accompagner les actions de prévention dans les établissements scolaires, faciliter l'échange d'expérience et la mise en réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Maintien du financement du poste Stations - Retours qualitatifs des Maisons de saisonniers - Nombre d'actions conduites au sein des établissements scolaires
<p>Optimiser les ressources existantes en les faisant mieux connaître des professionnels et du grand public</p> <p>Faire l'inventaire et communiquer sur les ressources locales : consultations, associations...</p> <p>Relayer la communication spécifique sur les consultations jeunes consommateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse de l'existant - Communication ciblée professionnels - Communication ciblée grand public

AXE 6 : Développer la santé environnementale et comportementale

ORIENTATIONS STRATGIQUES :

ACTIONS :

1. Sensibiliser à l'impact environnemental sur la santé
2. Créer des environnements favorables à la santé, réduire les risques
3. Encourager la préservation du capital santé

Former les professionnels et sensibiliser les Collectivités à la santé environnementale.

Sensibiliser et former le grand public à la santé environnementale.

Poursuivre les actions de prévention concernant l'alimentation et l'activité physique

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Mise en œuvre

INDICATEURS POSSIBLES

Sensibiliser et former les professionnels et les Collectivités à la santé environnementale

Former les professionnels et sensibiliser les élus à la santé environnementale

Informers les Collectivités sur la réglementation liée à la qualité de l'air intérieur dont le radon

- Nombre de formations
- Nombre de participants
- Information écrite aux Collectivités

Sensibiliser et former le grand public à la santé environnementale

Organiser des conférences/ateliers grand public sur la santé environnementale, en particulier pour les femmes enceintes et les futurs parents.

Sensibiliser le grand public à la qualité de l'air intérieur, dont le radon, par la mise en place d'ateliers ou de formations participatives.

Relayer les outils et campagnes de prévention et actions de dépistage.

Mener des campagnes sur les risques spécifiques (ex: exposition solaire,)

Mesurer la pollution extérieure, donner des informations au grand public sur les risques liés à la pollution

Agir pour limiter la pollution liée aux transports

- Nombre d'événements
- Répartition des actions sur le territoire
- Nombre de participants
- Poursuite de l'action Radon par l'association VET (Vivre en Tarentaise)
- Relai par les professionnels
- Propositions des professionnels et associations
- Balises VET pour la mesure de la pollution
- Communication des résultats à la population
- Mobilisation des élus locaux pour progresser sur cette question

<p>Poursuivre les actions de prévention concernant l'alimentation et l'activité physique</p> <p>Développer de l'activité physique adaptée pour tous les publics</p> <p>Organiser des journées Bilan/dépistage accompagnées de conseils personnalisés, notamment sur l'alimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions - Répartition sur le territoire - Nombre de journées de dépistage - Equipes de professionnels impliquées
---	--